



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation**

**Impression du
« Journal du Parc Livradois-Forez »**

1. Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc naturel régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2. Procédure de passation

Consultation simplifiée passée en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3. Objet de la consultation

Objet du marché :

Impression du « Journal du Parc Livradois-Forez », en 18 000 exemplaires.

Caractéristiques techniques du document :

Format fini 210 x 270 mm

- recto - verso quadri

- papier 115 g couché satin papier issu de forêts gérées durablement ayant un éco label pour l'intérieur

- papier 170 g couché satin papier issu de forêts gérées durablement ayant un éco label pour la couverture

- reliure 2 points métal

- fichier fourni par le graphiste choisi par le Parc Livradois-Forez



Parutions :

Parution annuelle prévue en juin, date non contractuelle pouvant être modifiée en fonction des besoins éditoriaux du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Mission du/des prestataires :

- Impression du journal du Parc en 18 000 exemplaires
- Livraison en 2 points : 4 000 ex à la Maison du Parc, le bourg, 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont et 12 000 ex auprès du distributeur (le lieu sera défini ultérieurement).

4. Conditions d'exécution

Documents fournis :

fichier numérique (BAT) fourni par le prestataire de la mise en page.

Déroulé prévisionnel

Le prestataire précisera dans son offre son délai d'exécution.

5. Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. prix : 50%
2. moyens matériels et humains : 30 %
3. délai d'exécution : 20%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique , le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

6. Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre valant règlement de consultation signée et le devis détaillé remis par l'entreprise.

7. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

8. Durée du marché

Le contrat est conclu pour une durée de 1 année à compter de la réception de la notification, il pourra être reconduit 1 fois (après envoi d'une lettre de commande) pour cette même durée.

9. Rémunération

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes.

Les prix sont réputés fermes pour la durée totale du marché, soit 4 ans.

10. Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante après livraison des 18 000 exemplaires du Journal du Parc

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

11. Acomptes

Aucun acompte ne sera versé.

12. Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 30 novembre 2023 – 12h00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

13. Délai de validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Le devis
- ✓ Un échantillon du papier proposé avec indication de sa performance environnementale
- ✓ L'indication de la performance environnementale de l'entreprise
- ✓ Un RIB

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez